

QUEL RAPPORT Y A-T-IL ENTRE LE DIABÈTE ET VOS YEUX ?



CHERS PATIENTS,

Le diabète peut endommager la rétine de l'œil. Dans ce cas-là, votre médecin parle de rétinopathie diabétique ou de maculopathie diabétique. Ces deux phénomènes peuvent entraîner une baisse de la vue. La prévention et le traitement sont donc très importants.

► FACTEURS DE RISQUE ET SIGNES

Bien souvent, vous ne percevez pas dans un premier temps un changement au niveau des yeux. Pourtant, de nombreux facteurs peuvent favoriser une lésion de la rétine (facteurs de risque) et certains signes permettent de la reconnaître (signes précurseurs).

Il existe un risque accru pour vos yeux lorsque :

- Votre diabète n'a été diagnostiqué que tardivement
- Votre diabète est mal contrôlé
- Vous souffrez d'hypertension artérielle en plus de votre diabète.

Soyez vigilant si :

- Vous avez des difficultés à lire
- Vous avez une vision déformée ou floue
- Votre vision des couleurs est perturbée
- Vous voyez soudain quelque chose rappelant des « mouches volantes » (ou corps flottants).

► QUAND CONSULTER UN OPHTALMOLOGISTE ?

Une consultation est recommandée :

- Juste après avoir appris que vous avez du diabète
- Une fois par an tant qu'aucune lésion de la rétine n'a été décelée
- À intervalles plus courts en cas de lésion de la rétine
- Dès qu'un signe apparaît, par ex. une dégradation de la vue, des difficultés à lire, une vision floue ou en cas de corps flottants.

► EXAMENS

Lors de l'examen du fond d'œil, votre ophtalmologiste agrandit la pupille à l'aide de collyre pour pouvoir mieux examiner votre rétine.

Dans des cas particuliers, la circulation sanguine du fond d'œil est examinée à l'aide d'une caméra prévue à cet effet. Un colorant est également injecté dans une veine.

Votre ophtalmologiste vérifie votre vision en vous faisant lire à voix haute à une certaine distance des signes figurant sur un tableau de lecture.

Avec un microscope approprié, votre ophtalmologiste examine la partie avant de votre œil.

► Le diabète et les yeux

► LE TRAITEMENT

Le traitement est réparti en deux domaines : votre médecin généraliste ou spécialiste de la médecine interne traite le diabète et l'hypertension. Votre ophtalmologiste traite les changements au niveau de l'œil.

Le type de traitement ophtalmologique dépend du stade de la maladie.

Si votre glycémie est bien contrôlée, les parties endommagées de la rétine peuvent être traitées au laser.

Grâce à une opération, la vitrectomie, les éventuelles hémorragies et proliférations vasculaires peuvent être retirées de l'œil.

Des verres correcteurs devraient vous permettre de conserver la capacité de lire.

Lorsque la rétine a subi de nouveaux dommages, ceci peut indiquer que d'autres vaisseaux de votre corps sont aussi concernés. Des examens supplémentaires peuvent éventuellement être nécessaires.

► POUR PLUS D'INFORMATIONS

Ces informations aux patients reposent sur les connaissances scientifiques actuelles et récapitulent les points les plus importants du guide destiné aux patients intitulé « Complications rétinienne liées au diabète ».

Autres liens pertinents

Guide destiné aux patients « Complications rétinienne liées au diabète » :

www.versorgungsleitlinien.de/patienten

Organisations d'entraide ou partenaires de coopération participant au guide :

www.patienten-information.de/patientenbeteiligung/selbsthilfe

www.azq.de/pf

Entraide

Pour trouver une organisation d'entraide dans votre région, informez-vous auprès de NAKOS

(agence nationale d'information et de contact pour le soutien des groupes d'entraide) :

www.nakos.de, Tél.: 030 3101 8960

Guides pour les patients

Les guides destinés aux patients traduisent dans un langage compréhensible par tout un chacun les recommandations de traitement issues des directives des professionnels de santé. Ils fournissent des informations de fond sur les causes, les méthodes d'examen et de traitement d'une maladie. Les autorités responsables du programme de développement des guides médicaux (« guides nationaux de prise en charge ») et des versions correspondantes pour les patients sont l'ordre fédéral des médecins (BÄK), l'association fédérale des médecins conventionnés (KBV) et l'association des sociétés scientifiques et médicales (AWMF).

► QUE POUVEZ-VOUS FAIRE PAR VOUS-MÊME ?

- Participer à des formations pour les personnes atteintes de diabète
- Vous rendre régulièrement aux rendez-vous chez votre ophtalmologiste
- Contrôler régulièrement votre glycémie.

Vous pouvez participer à un programme de prise en charge du diabète (programme de gestion thérapeutique du diabète). L'objectif est de coordonner votre prise en charge par le médecin généraliste et le spécialiste. Parlez à votre médecin de cette possibilité.

Responsable du contenu :
Service central pour la garantie de la qualité médicale (ÄZQ)
Institut commun de BÄK et de KBV
Téléphone : 030 4005-2500 • Fax : 030 4005-2555
Courriel/Ansprechpartner : mail@patinfo.org
www.patinfo.org
www.aezq.de



Remis gracieusement par